

École élémentaire Renaudeau - passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE
Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire
30 janvier 2018

« Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018-2019 »

Etaient présents

Jérémie CRESPEL Directeur - Les enseignants (Amélie TREMOUREUX - Hervé BOUAUD - Julien DANIELO - Justine JOSSO - Solenn DUBOT - Isabelle LE DU - Camille LE TOQUIN - Fabrice BETTON) - Delphine LECHENE (ATSEM) - Colette PEZERON (Agent Mairie) - Florence BOCQ-PERROT (Ajointe aux Maire Affaires scolaires) - Céline TOURNABIEN (Amicale) - Alain CADEL (DDEN)

Parents d'élèves : Yolaine DELAMAIRE, Thomas DE QUELEN, Emilie CAVARO, Marie-Laure PANHALEUX, Catherine BRASSEBIN, Fabien RACAPE, Julie TUIZER, Constance DUGELAY, Christelle OLLIVIER, Mélanie OLLIVIER

Début de séance : 18h

1) Résultats de la consultation des familles et des enfants sur les rythmes scolaires

→ **Les familles**

Au retour des vacances de Noël, la municipalité a transmis un questionnaire aux familles. Voici les résultats pour notre école :

RENAUDEAU		
Ecole Renaudeau	89	100,00%
Pour un maintien sur 4,5J d'école	58	65,17%
<i>avec maintien des TAP</i>	53	59,55%
<i>Sans TAP</i>	5	5,62%
Pour une semaine à 4 j d'école	31	34,83%
Questionnaires non exploitables	7	

→ Les enfants

Avant les vacances de Noël, sur un créneau de TAPS, les enfants (du CP au CM2) ont également été questionnés. Voici les résultats :

RENAUDEAU		
en%	OUI	NON
A la fin de le journée, es-tu content?	94,4	5,6
A la fin de la journée, es-tu fatigué?	43,92	50,47
Es-tu content d'avoir de l'école le mercredi?	74,77	20,56
Préfèrerais-tu avoir de l'école le samedi plutôt que le mercredi?	17,76	81,31
Aimerais-tu avoir des journées plus courtes?	52,34	46,73
Pratiques-tu une activité en dehors de l'école?	67,29	32,71
Es-tu content d'avoir des T.A.P	91,59	6,54
aimes-tu les activités qui te sont proposées?	82,24	14,02
Lors des T.A.P, aimes-tu être avec les enfants de ta classe?	94,39	5,61
Lors des T.A.P, aimerais-tu être mélangé avec d'autres enfants?	34,58	64,49
Aimerais-tu continuer à avoir des T.A.P?	85,98	12,15

2) Vote pour l'organisation de la semaine scolaire 2018-2019

Explications : Le principe qui prévaut est la semaine constituée de 4 jours et demi avec des dérogations possibles pour une organisation à 4 jours pour la rentrée 2018. Il s'agit alors d'un projet conjoint entre la municipalité et le conseil d'école. Pour que cette dérogation soit accordée (retour à 4 jours), il faut que le projet recueille l'avis des deux instances. Il faut donc que chacune des instances (la délibération du conseil municipal d'une part, l'avis du conseil d'école de l'autre) soit réunie pour donner son avis. En cas de désaccord, le système en cours prévaut (celui des 4 jours et demi).

→ Qui peut voter au conseil d'école ?

Lors d'un conseil d'école, les personnes ayant le pouvoir de voter sont : le directeur, les enseignants, deux élus de la municipalité, le DDEN, les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.

→ Rappel des propositions pour le vote

3 possibilités de vote :

- a) Je souhaite conserver le rythme actuel de 4,5 jours + TAPS
- b) Je souhaite conserver la semaine de 4,5 jours sans TAPS
- c) Je souhaite revenir à 4 jours

→ Résultats du vote du conseil d'école

Réponse a) : 6 votes enseignants, 7 votes parents, 1 vote DDEN, 2 votes mairie

Réponse b) : 0 vote

Réponse c) : 3 votes enseignants, 1 vote parents

Total :

Réponse a) 16 votes soit 80%

Réponse b) 0%

Réponse c) 4 votes soit 20%

Conclusion :

Le conseil d'école se prononce en faveur d'un maintien de la forme actuelle pour la rentrée prochaine à savoir la semaine de 4,5 jours avec TAPS.